

COMMUNE DE VILLY

Compte Rendu de la séance de Conseil Municipal du 19 décembre 2017

Présents : Mme Jacqueline FROMONOT

MM François BACHELIER, Joël CANTON, Bruno GERMANEAU, Jean Marie FROMONOT,, Bernard LECUILLER,.

Absents excusés : Andrée POITOUT, Patrick VAILLANT (pouvoir à B. LECUILLER)

Absentes : Karine TUPINIER, Jacqueline ZELIOLI, Vincent TUPINIER

La séance est ouverte à 18 heures

1) **Compte rendu de la séance du 19 octobre 2017**

Approuvé à l'unanimité.

2) **Mutuelle territoriale**

Cette assurance complémentaire santé est proposée aux personnes n'ayant pas de mutuelle, ou qui souhaitent en changer, s'ils le peuvent. Ce service à l'initiative de la communauté de communes semble offrir des conditions tarifaires très intéressantes.

Le conseil donne un avis favorable. Une information sera communiquée à la population.

3) **Syndicats**

- **SIVOS** : Ayant été choisie à 54 % par les familles, la semaine de 4 jours entrera en vigueur à la rentrée 2018. Les NAP seront donc supprimées.

- **Syndicat du collège** : Le président actuel, Patrick GENDRAUD, quittera ses fonctions au 31/12/2017. Une réélection aura lieu en janvier 2018.

- **SIA La Garenne** (assainissement) : En application de la loi, ce syndicat est dissous au 31/12/2017. Ses compétences seront transférées à la communauté de communes au 1^{er} janvier 2018, ce que le Maire pense que c'est impossible, puisque les comptes de l'exercice ne pourront être clôturés qu'en mars 2018.. Un courrier de contestation sera adressé par le Maire.

4) **CLECT (charges transférables)**

Cette compensation se monte à 10 484 € pour 2018 et sera versée mensuellement. Le conseil prend une délibération.

5) **FPIC (Fonds de participation intercommunale)**

Le Conseil prend une délibération pour acter la recette et la dépense de 1 751 €

6) **Décisions modificatives**

Le conseil prend une délibération pour prélever 200 € du compte 655227 « Bâtiments publics » et les affecter au compte 6455 « Frais de personnel » afin de pouvoir honorer les salaires et charges de décembre 2017.

7) **Situation budgétaire**

Au 19 décembre on enregistre 114 000 € de recettes pour 87 000 de dépenses.

Des mouvements de fin de mois et de fin d'exercice viendront modifier quelque peu ces données.

8) **Budgets 2018**

Le conseil envisage les travaux suivants :

- cimetière
- eaux pluviales place St Vincent
- goudronnage
- fossés du chemin de Seignelay

Il est également évoqué la réfection des trottoirs de la rue St Etienne et la remise en état de la rue Tant Qu'un Quart.

Le Maire va demander des devis pour ces travaux, qui risquent d'être difficiles à assumer financièrement.

9) Infos diverses

- **Passage PIGE** : l'acte administratif a été signé. Ce passage fait désormais officiellement partie de la rue de la Génillotte.

- **La famille RODIER** va être contactée pour signature de vente ou échanges de parcelles jouxtant la place St Vincent.

- **Parcelles DEVOS** : dossier au point mort. Pas de nouvelles des vendeurs.

- **Parcelle DAUVISSAT** ; un acte administratif va être rédigé pour l'acquisition de ce bien dont le propriétaire est décédé depuis 1900.

- **Le caveau** est mis à disposition des Piliers chablisiens le 10 janvier 2018. et à Moto sport nature les 10 et 11 février

- **Eclairage public** : la Sté EIFFAGE n'a toujours pas fourni son étude relative à la modulation des points lumineux. Il lui sera demandé de transférer le lampadaire situé à l'angle de la maison de Collette TUPINIER vers l'entrée du village près de la propriété DURUP.

- Cette société propose des forfaits sur trois ans comprenant la fourniture, la pose et la dépose de décors lumineux à des prix compétitifs. Renseignements vont être pris à ce sujet.

- **Galette des rois** : dimanche 7 janvier 2018.

- **Logement** : les travaux avancent trop lentement au goût du Maire. B. LECUILLER fait remarquer que la remise en état s'avère bien plus importante que prévu, et que l'employé communal ne consacre pas la totalité de son temps à cette tâche.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 30